

LA LANGUE ET LE DROIT

Généralement appréhendés comme objets de sciences distincts, la langue et le droit sont pourtant deux phénomènes socio-culturels qui ne s'indiffèrent pas mutuellement. Les rapports qu'ils entretiennent constituent un terrain fertile à la réflexion multidisciplinaire. Grâce à un certain ancrage historique et en s'appuyant sur l'expérience de différents pays, le présent ouvrage appréhende ces rapports sous les prismes de la théorie du droit, de la linguistique juridique et de la traduction juridique.

Le lecteur y trouvera, d'une part, un renouvellement de la réflexion sur l'essence et l'expression du droit en rapport avec la langue qui lui sert de socle et, d'autre part, des éléments de légistique formelle que le législateur pourra mettre en œuvre dans un contexte de concurrence linguistique, en vue de créer des normes satisfaisant à l'idéal de sécurité juridique.

Joseph FOMETEU est professeur à la faculté des sciences juridiques et politiques de l'université de Ngaoundéré.

Philippe BRIAND est professeur à la faculté de droit et des sciences politiques de l'université de Nantes.

Léonie METANGMO-TATOU est professeur à la faculté des arts, lettres et sciences humaines de l'université de Ngaoundéré.



En couverture : Le Cameroun, le Canada et la Belgique sont des pays qui connaissent une diversité linguistique de nature à complexifier la compréhension des normes juridiques. La France fournit un repère historique pour ces normes dans ces pays.

ISBN : 978-2-343-15387-2
49 €



LA LANGUE ET LE DROIT

Sous la direction de
Joseph FOMETEU, Philippe BRIAND,
Léonie METANGMO-TATOU

Sous la direction de
Joseph FOMETEU
Philippe BRIAND
Léonie METANGMO-TATOU

LA LANGUE ET LE DROIT

